



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

PRATIQUE DE L'ENDOSCOPIE

MAI 2014
AVRIL 2015

En partenariat avec :



03	Introduction
04	Une nouvelle offre
04	But
04	Public cible
05	La formation
05	Référentiel de compétences
06	Compétence 1
07	Compétence 2
08	Compétence 3
09	Organisation de la formation
11	Les modules
11	Module A
12	Module B
13	Module C
14	Calendrier
15	Admission, inscription et certification
15	Conditions d'admission
15	Reconnaissance d'acquis
15	Conditions de certification
15	Titre obtenu
16	Renseignements
16	Inscription
16	Frais d'inscription et de formation
17	Comité pédagogique
17	Conseil scientifique
18	Remerciements
19	Renseignement et adresses

Introduction

Les techniques endoscopiques sont actuellement en plein essor. Elles ne visent pas seulement à poser un diagnostic, mais permettent de plus en plus souvent d'effectuer un traitement et ainsi d'éviter une intervention chirurgicale.

Dans la mesure du possible et afin d'éviter une deuxième séance au patient, le traitement est souvent effectué de suite. Ainsi, un examen endoscopique de routine peut se transformer en un geste endoscopique thérapeutique nettement plus complexe.

La prise en charge des patients, angoissés et stressés, avant et pendant leur examen endoscopique, nécessite une bonne compréhension et mise en œuvre des techniques d'endoscopie de même que la capacité de pouvoir établir une relation efficace dans un laps de temps très court.

L'activité de l'infirmier-ère exerçant dans ce contexte comprend l'ensemble des tâches en vue de préparer et de réaliser le geste endoscopique, d'assurer le retraitement des Dispositifs Médicaux (DMx dans la suite du texte), d'assurer la sécurité des patients et des collaborateurs et de répondre aux demandes spécifiques en cours d'examen. Elle est la mise en œuvre de connaissances et de compétences combinant maîtrise technique, habileté et dextérité dans l'utilisation des DMx, maîtrise d'une communication adéquate, vision d'ensemble des situations et analyse précise des modifications. De plus, cet-te infirmier-ère est amené-e à des prises de décision nécessitant la réalisation de soins autonomes et délégués dans un environnement changeant et au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Une nouvelle offre

Pour répondre à cette exigence de développement de compétences spécifiques, la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV), en partenariat avec la Direction des Soins (DSO) et le Département des Centres interdisciplinaires et de Logistique Médicale (DCILM) - CHUV propose une nouvelle formation postgrade, centrée sur la réalisation de l'acte endoscopique, la prise en charge de la personne et la maîtrise de l'environnement concerné.

But

Cette formation vise à développer la pratique endoscopique et la prise en charge des patients qui doivent subir un examen endoscopique. L'accent est porté sur certains éléments clés du contexte de déroulement des endoscopies, de la préparation de l'examen jusqu'au reconditionnement de l'endoscope, en passant par la sédation du patient.

Public cible

La formation est destinée aux infirmier-ère-s travaillant en endoscopie qui souhaitent approfondir leurs connaissances et compétences spécifiques, consolider leur pratique et augmenter leurs possibilités de mobilisation et de transfert des compétences.

La formation

Référentiel de compétences

Cette formation met l'accent sur le développement des trois compétences figurant ci-dessous et propres à ce champ d'intervention. Ces compétences - représentant la « plus-value » apportée par cette formation - s'inscrivent évidemment dans un exercice professionnel plus large sur le lieu de pratique, relié plus particulièrement à la filière professionnelle du-de la participant-e et aux compétences collectives mises en œuvre par l'équipe.



©Philippe Gétaz, CEMCAV-CHUV

Compétence 1

Planifier, organiser et réaliser les gestes endoscopiques courants dans le respect des critères et compte tenu des conditions et du contexte spécifiques

- 1.1 En hiérarchisant les séquences et les étapes de l'activité afin de la réaliser rationnellement, efficacement et en atteignant le but visé
- 1.2 En tenant compte des priorités et en procédant à d'éventuelles réadaptations
- 1.3 En faisant preuve de précision, d'habileté et d'attention portées à la sécurité en correspondance aux exigences de cette activité
- 1.4 En se référant aisément et adéquatement aux procédures, règles et marches à suivre en usage dans le contexte spécifique
- 1.5 En s'appuyant sur des connaissances scientifiques et des savoirs d'action éprouvés (EBP)
- 1.6 En démontrant sa compréhension des situations diagnostiques et thérapeutiques du point de vue des buts, indications, contre-indications, performances attendues, risques et complications
- 1.7 En repérant les situations particulières ou nécessitant des surveillances spécifiques
- 1.8 En utilisant rationnellement les ressources, les compétences et la collaboration du patient et de l'équipe
- 1.9 En évaluant systématiquement ses actions et les résultats obtenus

Compétence 2

Etablir une relation respectueuse et empathique avec les patients et communiquer avec efficacité et professionnalisme au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- 2.1 En adaptant la communication verbale et non verbale et la complexité du langage utilisé aux possibilités de compréhension, aux inquiétudes, aux besoins et attentes de ses interlocuteurs et surtout du patient
- 2.2 En soutenant le patient sur le plan affectif et émotionnel durant l'intervention/investigation, dans la mesure des possibilités effectives et avec une attitude empreinte d'empathie, adaptée à la situation particulière
- 2.3 En adoptant une attitude rassurante et « cadrante » au travers de la sélection et de la transmission des informations, particulièrement dans les interactions nécessitant une prise en charge renforcée
- 2.4 En régulant la forme et les contenus des échanges durant les temps d'investigation-intervention
- 2.5 En transmettant sa connaissance et sa compréhension du fonctionnement des DMx et de l'équipement au travers d'actions d'information et de formation à destination des autres membres de l'équipe

Compétence 3

Assurer la conformité et « l'opérationnalité » de l'environnement endoscopique en utilisant à bon escient les DMx à disposition et en identifiant les risques de l'examen endoscopique pour les patients et les collaborateurs

3.1 En préparant, manipulant et gérant avec aisance les DMx nécessaires

3.2 En se référant adéquatement aux standards professionnels, aux « guidelines », aux normes d'hygiène et de stérilisation en vigueur, aux publications appropriées ou aux personnes qualifiées et spécialisées

3.3 En démontrant sa connaissance et sa compréhension du fonctionnement des DMx et de l'équipement au travers d'actions d'information et de formation des autres membres de l'équipe

3.4 En mettant en pratique une organisation de travail limitant les risques et garantissant la sécurité pour soi, pour le patient et pour les collaborateurs présents

Organisation de la formation

Ce CAS est organisé en 3 modules et correspond à un total de 15 crédits ETCS. Un crédit ETCS représente environ 30 heures de travail et d'investissement de la part du-de la participant-e. Dans cette formation, un tiers de ce temps se présente sous forme d'enseignement (cours, séminaires, ateliers, situations simulées, etc.) qui requiert la présence et la participe du-de la participant-e et environ 300 heures de travail personnel (études dirigées avec consignes, lectures spécifiques, exercices individuels, études personnelles pour la validation des modules, pratique accompagnée).

Chacun des modules met plus particulièrement l'accent sur l'une des compétences du référentiel sans pour autant perdre de vue l'ensemble des compétences à développer. L'approche pédagogique et les moyens didactiques proposés sont variés et favorisent l'apprentissage des compétences grâce à l'utilisation de méthodes participatives.

Pour assurer la dimension de formation en cours d'emploi, ces enseignements présentiels (150 heures) sont organisés en 24 jours (formation théorique et pratique) répartis sur une durée de 1 an. Les périodes de formation sont regroupées en sessions de deux-trois jours de cours (en dehors des périodes de vacances scolaires).



©Morgane Rossetti, CEMCAV-CHUV

Les modules

Module A - Les savoirs professionnels indispensables à la réalisation du geste endoscopique courant (9.5 jours + 5 activités de pratique accompagnée/6 crédits ECTS)

Ce module est particulièrement orienté sur la première compétence du référentiel et vise donc à la construction d'une autonomie du-de la professionnel-le pour le geste endoscopique courant. Il apporte les connaissances, les savoirs-faire et les méthodologies essentiels à cet exercice.

A1. Connaissances de base et de référence de l'anatomie, de la physiopathologie et des indications endoscopiques des quatre spécialités médicales les plus fréquemment rencontrées dans les Centres d'endoscopie Romands (gastroentérologie, pneumologie, urologie, ORL)

A2. Organisation et préparation du geste endoscopique : installation standard d'une salle d'endoscopie, prise en charge d'un patient avant et pendant l'examen, connaissances du matériel spécifique, prélèvements, etc.

A3. Réalisation du geste endoscopique : techniques courantes pour la gastroentérologie et la pneumologie, aperçu des techniques d'urologie et d'ORL, monitoring et surveillances spécifiques, sédation, etc.

Validation du module : rapport descriptif et analytique de la réalisation des cinq activités retenues dans le cadre de la pratique accompagnée.

Module B - La prise en charge relationnelle du patient lors du geste endoscopique
(5 jours de cours / 3 crédits ECTS)

Ce module se consacre prioritairement à la construction de la deuxième compétence qui vise à privilégier un comportement social « aidant », soutenant la création d'une atmosphère sereine et contribuant à éviter le stress chez le patient et au sein de l'équipe avec une contribution directe à un travail en équipe performant.

B1. Cadre légal : droits des patient-es, consentement éclairé, gestion des risques. Transmission des informations : clarté et précision des données, etc.

B2. La relation avec le patient : concept de la relation de soutien; l'empathie; influence des états émotionnels et physiques, moyens et outils favorisant un soutien et un accompagnement, la prise en compte des aspects culturels et religieux

B3. La communication en équipe pluridisciplinaire : communication, comportement et attitude professionnelle; position et posture personnelles; fonctions, rôles et responsabilité des différents acteurs, etc.

Validation du module : analyse réflexive d'une situation vécue comportant des dimensions relationnelles et communicationnelles notables.

Module C - La gestion des risques et de la sécurité dans le geste endoscopique courant
(9.5 jours de cours / 6 crédits ECTS)

Le développement de la troisième compétence est assuré par ce module qui met l'accent sur la notion très globale de l'environnement du geste endoscopique. Les savoirs sont organisés selon trois fils conducteurs logiques qui permettent de revenir sur certains déterminants actuels et incontournables tels que les nouveaux cadres légaux, les droits du patient, les coûts de la santé, les infections nosocomiales, etc.

- C1. Le retraitement des DMx : stérilisation, désinfection, asepsie et antisepsie, aspects légaux liés aux DMx. Hygiène hospitalière et mesures standards, etc.
- C2. La constitution d'un endoscope et des DMx, couramment utilisés : vidéoendoscope souple, endoscope rigide, processeur et tour de vidéoendoscopie, le contrôle de fonctionnalité, etc.
- C3. La prévention des risques et la sécurité du patient et du collaborateur : geste endoscopique et risque, sécurité physique, électrique et chimique, sécurité aseptique, etc.

Validation du module : test de connaissances.

Calendrier 2014-2015

Mai 2014	
ME 14.05	Module C
JE 15.05	Module C
VE 16.05	Module A
Juin 2014	
ME 11.06	Module C
JE 12.06	Module C
VE 13.06	Module C
Septembre 2014	
ME 03.09	Module C
JE 04.09	Module C
VE 05.09	Module A
Octobre 2014	
ME 01.10	Module C/A
JE 02.10	Module A
VE 03.10	Module A
Novembre 2014	
MA 19.11	Module C
ME 20.11	Module A
JE 21.11	Module B
Janvier 2015	
JE 22.01	Module C/A
VE 23.01	Module B
Février 2015	
ME 11.02	Module A
JE 12.02	Module A
VE 13.02	Module B
Mars 2015	
JE 19.03	Module A
VE 20.03	Module B
Avril 2015	
JE 23.04	Module B
VE 24.04	Module B

Admission, inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS en Pratique de l'endoscopie, les candidat-es doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme professionnel d'infirmier-ère HES ou équivalent;
2. Exercer dans un centre d'endoscopie, un cabinet médical ou autre structure appropriée au moment de l'inscription;
3. Obtenir l'accord de l'employeur;
4. Bénéficier d'un-e accompagnateur-trice de terrain, expert du domaine, désigné-e par l'employeur pour la période de formation.

Le nombre de places est limité.

Reconnaissance d'acquis

Les candidat-es disposent de la possibilité de réaliser une procédure de reconnaissance des acquis portant sur le module C. Ils adressent leur demande à la responsable pédagogique, après contact préalable avec elle, avant le début de la formation et selon les modalités prévues.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS en Pratique de l'endoscopie, le-la participant-e doit satisfaire aux deux conditions cumulatives suivantes :

- a) obtenir les crédits correspondant aux trois modules de formation
- b) être présent durant au moins 90 % de la formation

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO en Pratique de l'endoscopie.
Formation ratifiée par la HES-SO.

Renseignements

Joëlle Labourot, responsable pédagogique
Courriel : joelle.labourot@chuv.ch
Téléphone : +41 79 556 35 69

Inscription

Le délai pour les inscriptions est fixé au 31 mars 2014.
Le formulaire d'inscription et ses annexes (dont le document « Désignation d'un accompagnateur de terrain ») sont à retourner au :

Secrétariat de la formation postgrade
HESAV
Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél: +41 21 316 80 21
Fax: +41 21 316 80 12
Courriel : postgrade@HESAV.ch

Les directives de formation ainsi qu'une version informatique de la présente brochure peuvent être téléchargés sur le site Internet de HESAV (www.HESAV.ch, sous Formation, Certificate of Advanced Studies, CAS en Pratique de l'endoscopie).

Frais d'inscription et de formation

La finance d'inscription est de CHF 200.- (non remboursable)
L'écolage du cours complet s'élève à CHF 6'300.-

Comité pédagogique

Il est constitué de la responsable pédagogique et des responsables de module et assure la mise en œuvre de la formation au travers de son rôle pédagogique et opérationnel.

- Joëlle Labourot, responsable pédagogique et du module A, infirmière répondante du secteur de la gastroentérologie, Centre d'endoscopie, CHUV, Lausanne
- Christine Joinnet, responsable du module B et ICS, Centre d'endoscopie & Chirurgie ambulatoire, CHUV, Lausanne
- Marie-Noëlle Chabod, responsable module C et responsable de la formation post diplôme du domaine opératoire, CHUV, Lausanne

Conseil scientifique

Il est constitué d'experts des milieux professionnels et scientifiques. Le Conseil garantit la qualité scientifique de la formation, son adéquation aux besoins et la prise en considération des orientations socio-sanitaires et politiques.

- Mme Pascale Chaussat, Infirmière certifiée CAS en Pratique de l'endoscopie, CHUV
- Mme Mireille Devinenti, Infirmière certifiée CAS en Pratique de l'endoscopie, responsable du centre d'endoscopie, Clinique La Source
- Prof. Gian Dorta, Médecin Chef, professeur associé en Gastroentérologie et médecin répondant du Centre d'endoscopie, CHUV
- Prof. Jean-Louis Frossard, Médecin Chef du service de Gastroentérologie et Hépatologie, HUG
- Mme Amparo Jacot, Infirmière responsable de l'unité de soins Gastroentérologie et Pneumologie, HUG
- Prof. Patrice Jichlinski, Médecin Chef du service d'Urologie, CHUV
- M. Eric Pflimlin, Infirmier chef du Centre d'endoscopie de l'Universitätsspital Basel et président de l'ASPE

Remerciements

Par leur soutien et leur contribution financière, les entreprises mentionnées ci-dessous ont facilité la mise à disposition de cette offre de formation.

**Boston
Scientific**



DESOPHARMEX AG

PENTAX
MEDICAL

HOYA GROUP COMPANY

ERBE *SWISS AG*

OLYMPUS

Your Vision, Our Future

treier
E N D O S C O P I E

Renseignements et adresses



HESAV
Secrétariat de la formation postgrade
Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél. : +41 21 316 80 21
Fax : +41 21 316 80 12
Courriel : postgrade@hesav.ch
Site Internet : <http://www.hesav.ch>

Partenaire de HESAV pour la conception, l'organisation et l'exploitation de cette offre.



CHUV
Direction des Soins (DSO) et Département des Centres
interdisciplinaires et de Logistique Médicale (DCILM)
Rue du Bugnon 21
1011 Lausanne
Site internet : <http://www.chuv.ch>

En partenariat avec :

